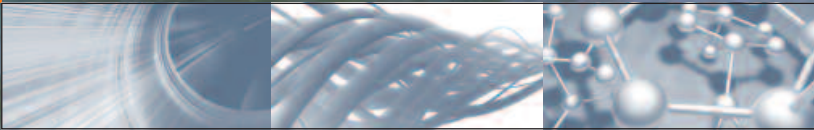




08

Rapport annuel




swisspower

Creating energy solutions.

Sommaire.

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 03 | Editorial: Le grand tournant | 14 | Rapport de l'organe de révision |
| 04 | 1 ^{er} janvier 2009: le marché de l'électricité est ouvert! | 16 | Organes de la société |
| 10 | Bilan | 17 | Adresses des partenaires actionnaires de Swisspower |
| 12 | Compte de résultat | 18 | Aperçu de tous les partenaires de Swisspower |
| 13 | Annexe | | |

Le grand tournant.

Le passage du marché libéralisé au marché régulé – les discussions autour du prix de l'électricité ont retardé l'ouverture du marché et se sont traduites, pour Swisspower et ses partenaires, par un changement radical d'environnement. Les augmentations annoncées des tarifs ont déclenché de vives critiques. Non seulement des clients et des personnalités du monde politique, mais aussi des fournisseurs d'énergie ont déposé des plaintes et lancé des attaques virulentes. Le Conseil fédéral et ElCom ont réagi avec une étonnante rapidité et rectifié des points essentiels de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité. Le résultat ne peut malheureusement satisfaire personne:

- la réduction significative des redevances d'utilisation du réseau remet en question des investissements futurs dans la sécurité d'approvisionnement
- les interventions dans les mécanismes du marché ont pratiquement bloqué l'ouverture du marché de l'électricité; presque aucun client n'a changé de fournisseur
- les fournisseurs d'énergie ont interrompu leurs préparatifs en vue de leur arrivée sur le marché pour se concentrer sur leur obligation de satisfaire aux nouvelles directives.

Tous ces changements ne sont pas intervenus sans laisser de traces chez Swisspower. La société s'est vue dans l'obligation d'ajourner des projets stratégiques et d'amorcer un état des lieux ainsi qu'un réexamen des orientations futures. Grâce au résultat record enregistré lors de l'exercice passé, la situation est cependant très solide, tant sur le plan financier qu'opérationnel. En coopération avec ses partenaires, Swisspower restera en mesure, même dans ce nouveau contexte, de jouer un rôle de tout premier plan sur le marché suisse de l'énergie.

Un changement générationnel est intervenu au niveau de la direction de diverses entreprises d'approvisionnement en énergie, changement qui va se poursuivre au cours des années à venir. Chez Swisspower, ce sont quatre personnalités, fortes d'une grande expérience et toutes membres de longue date du Conseil d'administration, qui ont quitté leurs fonctions: il s'agit d'Eduard Schumacher (IWB), de Kurt Bill (ewb), de Raymond Battistella (SIG) et de Robert Cramer (Genève). Grâce à leur investissement personnel et à leur vision à long terme, ils ont contribué pour une large part au succès de Swisspower. Je tiens à leur adresser ici mes plus vifs remerciements.

Lors de l'assemblée générale de 2008, David Thiel (IWB), Daniel Schafer (ewb) et André Hurter (SIG) ont été élus pour leur succéder. Kurt Bill a été réélu, en sa qualité de membre du conseil d'administration de Swisspower, en raison de ses fonctions de président du conseil d'administration de Energie Thun AG. Pour ma part, je suis heureux de pouvoir façonner l'avenir de Swisspower avec un Conseil d'administration rajeuni.

Au nom du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement la direction et l'ensemble des collaborateurs pour les immenses efforts déployés et l'excellent résultat enregistré en 2008. Enfin, qu'il me soit permis de remercier tout spécialement nos clients et actionnaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.



Hans Jakob Graf
Président du Conseil d'administration



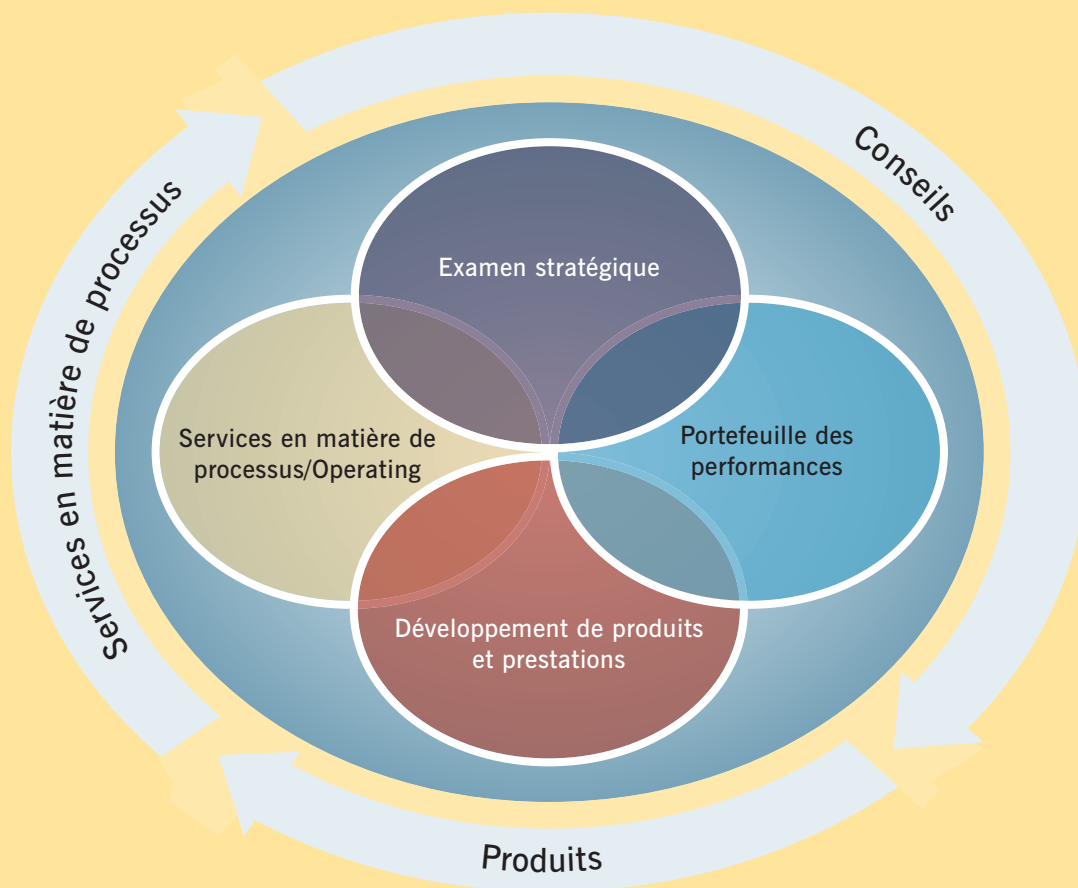
1^{er} janvier 2009:
le marché de
l'électricité
est ouvert!

Après plusieurs années de préparation, le marché libéralisé de l'électricité est devenu une réalité au 1^{er} janvier 2009. Les quelques turbulences qui se sont produites durant la phase de clôture à propos des redevances d'utilisation du réseau n'ont rien pu y changer. Tout au long de l'année 2008, la société Swisspower s'est préparée très activement et à plusieurs niveaux pour faire face à cette grande nouveauté. Les processus de gestion des données énergétiques sont à présent opérationnels. L'entreprise, qui a vu venir à elle de nouveaux clients, a développé et lancé des produits inédits. Elle sort encore plus forte de tous ces changements et se félicite de présenter le meilleur résultat financier depuis sa création.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 les clients dont la consommation d'électricité est supérieure à 100'000 kWh ont la possibilité de choisir librement leur fournisseur de courant, à la seule condition d'avoir remis à la date butoir du 31 octobre 2008 une déclaration d'intention à leur distributeur historique. Il convient de préciser toutefois que, sur les quelque 60'000 clients en Suisse, seul un petit nombre a fait usage de ce droit. Les raisons à cela sont les prix, actuellement bas, de l'approvisionnement de base ainsi que les obstacles du marché imputables à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et à l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI). La devise: «Libre un jour, libre toujours». Swisspower a fait l'expérience immédiate de ces obstacles lors de l'élaboration de nombreuses offres pour ses clients. Malgré cela, quelques clients du groupe-bilan Swisspower sont fournis directement en énergie aux nouvelles conditions du marché.

L'ouverture du marché de l'électricité confronte tous les acteurs à des exigences nouvelles. Cette remarque vaut tout particulièrement pour la gestion des données énergétiques (EDM) – laquelle représente la condition indispensable au bon fonctionnement du marché libéralisé. Swisspower a conçu l'ensemble des nouveaux processus de façon modulaire avec le système Soptim. Ils ont été adaptés au contexte spécifique de la Suisse et font à présent partie des prestations que Swisspower fournit à de nombreuses entreprises d'approvisionnement en énergie. La représentation exclusive de la distribution du logiciel Soptim pour la Suisse vient compléter utilement la gamme des services proposés par Swisspower à ces entreprises.

L'activité première de Swisspower reste l'assurance de l'approvisionnement en énergie de la clientèle multisites nationale. Pour ce faire, la société fournit à ses clients un grand nombre de prestations d'un très haut niveau de qualité, qui couvrent tout ce qui relève de la saisie, de la gestion et du décompte des données énergétiques, y compris les redevances et taxes perçues par l'Etat. Le client y voit l'avantage d'une moindre complexité de l'acquisition d'énergies distribuées par réseaux. De plus, grâce au service «*Energy-Accounting*», il obtient une parfaite vue d'ensemble des flux d'énergie et de matières tout en disposant d'indices aussi parlants que comparables sur lesquels il peut s'appuyer pour la rédaction de ses rapports environnementaux.



En 2008 également, Swisspower a réussi à poursuivre le déploiement de son activité principale en signant de nouveaux contrats avec des clients multisites. Quant aux contrats existants, la société a dû les adapter au nouveau contexte juridique qu'implique la libéralisation du marché de l'électricité. Bien entendu, les clients ont été fortement déstabilisés par les modifications de dernière minute apportées à l'OapEI et par le réajustement, pratiqué à plusieurs reprises, des prix d'utilisation du réseau. Ceci a eu pour conséquence inévitable des retards dans l'adaptation des contrats.

D'autres prestations prennent une place toujours plus grande dans l'activité de Swisspower: celles que l'entreprise propose aux distributeurs d'énergie,

afin de leur permettre de renforcer leur compétitivité sur le marché libéralisé. Tout au long de 2008, Swisspower a considérablement étoffé cette gamme de services, recrutant pour cela des personnels qualifiés dans les domaines de la gestion des données énergétiques et de la gestion des produits. La société Swisspower, qui se cantonnait auparavant dans la vente de produits, est ainsi devenue un prestataire global pour les distributeurs d'énergie. Aujourd'hui Swisspower est en mesure de satisfaire à toutes les exigences auxquelles chaque entreprise d'approvisionnement en énergie est confrontée sur le marché libéralisé: de l'élaboration d'une stratégie performante aux processus individuels en passant par le développement et le lancement de produits.

«Certains personnes pensent que le marché suisse de l'électricité est devenu compliqué...
Les solutions novatrices de Swisspower démontrent le contraire!»

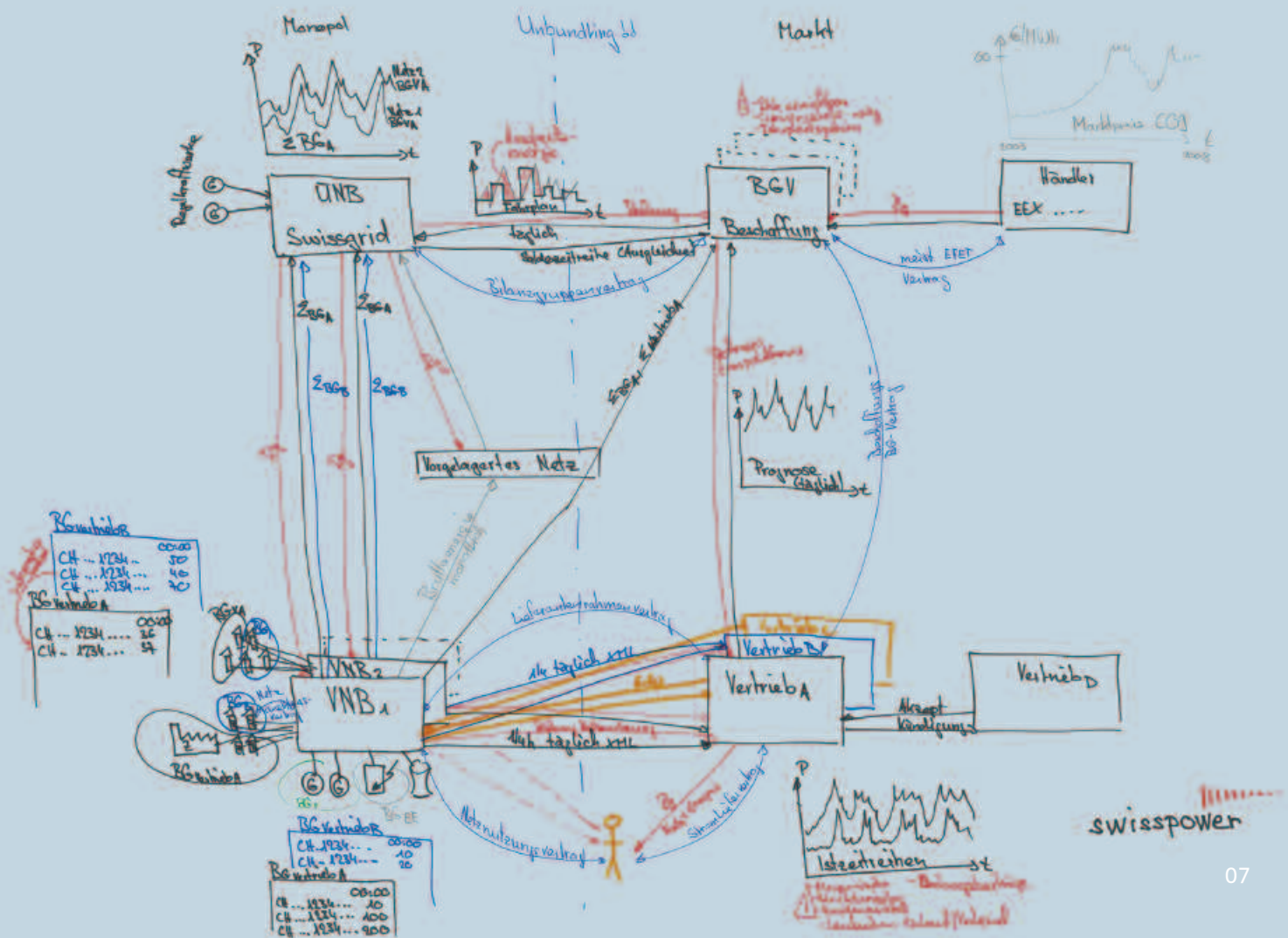
Les prestations fournies par Swisspower aux distributeurs d'énergie.

«Energy Accounting» permet au client de saisir l'intégralité de ses flux d'énergie et de matières et d'obtenir des indices parfaitement fiables pour les rapports environnementaux qu'il est tenu de rédiger. Il fournit aussi des informations précieuses sur les possibilités d'amélioration en termes d'efficacité. Quant à l'outil «Energy Fit», il met à la disposition du distributeur d'énergie un instrument inédit grâce auquel il est à même d'identifier son potentiel d'efficacité – ce qui va de la vue d'ensemble à l'examen détaillé – et de l'améliorer ensuite par des mesures adéquates.

Depuis peu Swisspower propose aux distributeurs d'énergie des services sur mesure portant sur la mise en œuvre des nouveaux processus de gestion des données énergétiques. Le distributeur d'énergie choisit, en largeur et en profondeur, des prestations se présentant sous forme de modules. Swisspower met à sa disposition les applications portant sur la gestion de l'utilisation du réseau, de la distribution et du portefeuille ou prend en charge, pour le compte du distributeur, la conduite de l'ensemble des processus.

Enfin, Swisspower s'est dotée d'un groupe-bilan qui lui permet de gérer également les livraisons physiques d'énergie aux clients et propose ainsi aux distributeurs d'énergie la gestion de groupe-bilan en tant que nouvelle prestation.

Le succès remporté dans la commercialisation des prestations aux distributeurs d'énergie s'est traduit par un élargissement du réseau de Swisspower. C'est ainsi qu'en 2008 plusieurs services industriels de villes de Suisse romande et Suisse alémanique ont décidé de devenir partenaires du réseau, ce qui leur permet désormais de bénéficier des produits et prestations de Swisspower ainsi que du savoir-faire de tous les autres partenaires.



2008: le meilleur résultat financier depuis la création de Swisspower.

Grâce au surcroît d'efforts déployés sur le marché, Swisspower a enregistré en 2008 le meilleur résultat financier depuis sa création. Lors de l'exercice précédent, le financement de la société n'a plus été assuré par les commissions des partenaires, mais uniquement par la marge qui a été dégagée par la mise à disposition d'énergie et les prestations fournies aux clients multisites ainsi que par les prestations assurées aux distributeurs d'énergie. Ces facteurs ont conduit à une significative progression du bénéfice issu des affaires traitées dans le secteur de l'énergie et à une diminution des autres recettes qui, depuis l'exercice sous revue, représentent la marge dégagée par les prestations fournies aux distributeurs d'énergie. Swisspower a vu ainsi son bénéfice d'exploitation monter en flèche pour atteindre 3,6 millions de CHF, et affiche un bénéfice annuel après impôts de 2,7 millions de CHF, soit 3,5 fois plus que celui de l'exercice précédent.

Réalisée pour la première fois, l'intégration des chiffres d'affaires enregistrés dans le secteur énergétique et provenant des contrats de Billing a lieu en accord avec l'administration de la taxe à la valeur ajoutée et offre l'avantage de simplifier les tâches administratives. En raison de la progression du chiffre d'affaires enregistré dans le secteur énergétique, soit au total 246,5 millions de CHF, la somme portée au bilan est en augmentation, se chiffrant à 102 millions de CHF. Les comptes de régularisation (actifs ou passifs), en particulier, qui englobent l'énergie livrée mais non encore facturée à la fin 2008, augmentent en proportion.

Swisspower est en mesure de satisfaire à toutes les exigences auxquelles chaque entreprise d'approvisionnement en énergie est confrontée sur le marché libéralisé: de l'élaboration d'une stratégie performante aux processus individuels en passant par le développement et le lancement de produits.

13.816

1.450 e

1.380 e

1.301

322

08

Bilan et
compte de résultat

Bilan au 31 décembre 2008.

Actifs	en 1'000 CHF	
	31.12.2008	31.12.2007
Actifs circulants		
Liquidités	19'030	13'181
Liquidités pour variations de prix	2'380	9'429
Créances issues de fournitures et de prestations		
envers des entreprises liées	1'561	748
envers des tiers	26'990	20'603
Du croire	-1'085	-1'085
Autres créances	313	81
Compte de régularisation actif	52'219	24'157
Total des actifs circulants	101'408	67'114
Actifs immobilisés		
Équipements de bureaux, informatique et licences	472	395
Total des actifs immobilisés	472	395
TOTAL ACTIFS	101'880	67'509

Passifs

en 1'000 CHF

31.12.2008 31.12.2007

Capitaux étrangers à court terme

Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	14'630	10'275
vis-à-vis de tiers	9'937	6'499
Compte courant des variations		
de prix des entreprises liées	2'380	9'429
Emprunt à court terme d'entreprises liées	7'049	0
Autres engagements	2'347	2'282
Compte de régularisation passif	57'586	34'335
Provisions	825	302
Total des dettes à court terme	94'754	63'122

Capital propre

Capital-actions	1'990	1'990
Réserves légales	186	141
Report du solde excédentaire	2'211	1'481
Bénéfice annuel	2'739	775
Total du capital propre	7'126	4'387

TOTAL PASSIFS	101'880	67'509
----------------------	----------------	---------------

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

	en 1'000 CHF	
	01.01.–31.12.08	01.01.–31.12.07
Produits des ventes d'énergie	192'880	189'058
Coût d'achat d'énergie	-183'754	-188'584
Produits des contrats énergie «Billing»	53'616	
Coût d'achat de l'énergie pour les contrats «Billing»	-53'617	
Bénéfice dégagé par le domaine de l'énergie	9'125	474
Autres revenus	2'451	6'157
Frais de personnel	-3'371	-2'623
Frais de structures et de marketing	-4'324	-2'883
Amortissements	-306	-241
Bénéfice d'exploitation	3'575	884
Charges financières	-79	-59
Revenus financiers	90	113
Charges exceptionnelles (siège)	0	0
Revenus exceptionnels (siège)	7	46
Bénéfice annuel avant impôts	3'593	984
Impôts	-854	-209
Bénéfice annuel après impôts	2'739	775

Annexe au 31.12.2008.

Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower SA a été établi selon les prescriptions du droit suisse sur les sociétés anonymes. Etant donné que le compte annuel ne mentionne plus séparément les recettes issues des commissions perçues mais fait apparaître uniquement la marge, toute comparaison avec les exercices précédents n'est possible qu'avec certaines restrictions. Les recettes issues des commissions perçues ont été en effet regroupées avec les divers autres natures de recettes et figurent comme marge dans le compte annuel.

Contrats «Billing»

Le chiffre d'affaires dégagé dans le domaine énergétique par les contrats «Billing» est désormais porté au compte de résultat, car il est assujéti à la TVA depuis 2008 (conformément à la révision de la loi fédérale régissant la TVA adoptée en 2008).

Valeurs d'assurance-incendie

Les valeurs d'assurance-incendie de biens immobiliers correspondent à la valeur à neuf. La valeur totale se monte à CHF 300'000. (Année précédente CHF 600'000). L'ensemble du matériel informatique fait désormais l'objet d'un contrat de leasing et est à ce titre assuré par l'entreprise de leasing.

Système de contrôle interne (SCI)

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation complète des risques et pris des décisions en conséquence, afin de garantir que le risque d'une erreur majeure qui pourrait se produire dans le compte annuel puisse être catégorisé comme minime. Ce processus sera formalisé et mis en œuvre périodiquement.

Variation réserves légales

	en CHF	
	31.12.2008	31.12.2007
Solde au 1 ^{er} janvier	141'061	100'061
Affectation de la répartition du bénéfice	45'000	41'000
Affectation de l'agio sur l'augmentation de capital	0	0
Total réserves légales au 31 décembre	186'061	141'061

Affectation des résultats

	en CHF	
	31.12.2008	31.12.2007
Report de bénéfice / perte au bilan	2'211'004	1'481'385
Bénéfice annuel selon compte de résultat	2'738'809	774'619
Total du bénéfice au bilan pour décision d'affectation		
par l'Assemblée générale	4'949'813	2'256'004

Proposition du Conseil d'administration

Attribution aux réserves	-140'000	-45'000
Report du bénéfice au bilan	4'949'813	2'256'004
Report à nouveau	4'809'813	2'211'004

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Swisspower AG
Zürich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swisspower AG, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31. Dezember 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31. Dezember 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Michelle Binswanger

Zürich, 8. Mai 2009

Organes de la société.

Conseil d'administration

Président

Hans Jakob Graf

Président de la direction de ewl energie wasser luzern

Vice-président

Kurt Bill

Président du Conseil d'administration de Energie Thun AG

Membres

Dr. Conrad Ammann

Directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich

Raymond Battistella (*jusqu'au 25.06.2008*)

Directeur général de SIG Services Industriels de Genève

Robert Cramer (*jusqu'au 25.06.2008*)

Conseiller d'Etat du Canton de Genève

Alfred Janka

Directeur de IBC Energie Wasser Chur

Daniel Kramer

Président du Conseil d'administration de Energie Wasser Bern

Eduard Schumacher (*jusqu'au 25.06.2008*)

Président de la direction de IWB Basel

Christian von Burg

Directeur de Stadtwerk Winterthur

Marcel Wenger

Président de la ville de Schaffhausen

André Hurter (*depuis le 25.06.2008*)

Directeur général de SIG Services Industriels de Genève

Daniel Schafer (*depuis le 25.06.2008*)

CEO Energie Wasser Bern

Dr. David Thiel (*depuis le 25.06.2008*)

Président de la direction de IWB Basel

Direction générale

Alfred Bürkler

Directeur général

Manfred Hartmann

Energie

Werner Mürger

Finances

Dr. Johannes Schimmel

Produits et Services

Organ de révision

PricewaterhouseCoopers AG

Adresses et liens des partenaires actionnaires.

IBAAarau AG

Obere Vorstadt 37
Postfach, 5001 Aarau
Tél.: 062 835 00 10
www.ibaarau.ch

IWB Basel

Margarethenstrasse 40
4002 Basel
Tél.: 061 275 51 11
www.iwb.ch

Energie Wasser Bern

Monbijoustrasse 11
Postfach, 3001 Bern
Tél.: 031 321 31 11
www.ewb.ch

Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4
2504 Biel
Tél.: 032 326 17 11
www.esb.ch

Swiss Mountain Power AG

c/o IBC Energie Wasser Chur
Felsenaustrasse 29, 7004 Chur
Tél.: 081 254 48 92
www.ibchur.ch

SIG

Chemin du Château-Bloch 2
Case postale 2777, 1211 Genève 2
Tél.: 0844 800 808
www.mieuxvivre.sig.ch

Industrielle Betriebe Interlaken

Fabrikstrasse 8
Postfach 536, 3800 Interlaken
Tél.: 033 826 30 00
www.ibi-interlaken.ch

ewl energie wasser luzern

Industriestrasse 6
6002 Luzern
Tél.: 0800 395 395
www.ewl-luzern.ch

Sinergy Commerce SA

Rue du Simplon 4B
1920 Martigny
Tél.: 027 721 25 00
www.sinergy.ch

Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinfl

Mühlenstrasse 19
8201 Schaffhausen
Tél.: 052 635 11 00
www.shpower.ch

Energie Thun AG

Industriestrasse 6
Postfach 733, 3607 Thun
Tél.: 033 225 22 22
www.energiethun.ch

Werkbetriebe Frauenfeld

Gaswerkstrasse 13
Postfach, 8503 Frauenfeld
Tél.: 052 724 53 45
www.werkbetriebe-frauenfeld.ch

Technische Betriebe Weinfelden AG

Weststrasse 8
8570 Weinfelden
Tél.: 071 626 82 82
www.tbweinfelden.ch

Technische Betriebe Kreuzlingen

Nationalstrasse 27
8280 Kreuzlingen
Tél.: 071 677 61 85
www.tbkruzlingen.ch

Stadtwerk Winterthur

Untere Vogelsangstrasse 11
Postfach, 8402 Winterthur
Tél.: 052 267 61 61
www.stadtwerk.winterthur.ch

WWZ Energie AG

Chollerstrasse 24
6301 Zug
Tél.: 041 748 45 45
www.wwz.ch

ewz

Tramstrasse 35
8050 Zürich
Tél.: 058 319 41 11
www.ewz.ch

Récapitulatif des partenaires actionnaires ainsi que des partenaires de réseau et de projet.



mai 2009

Creating
energy
solutions.



Swisspower AG

Limmatquai 4

Postfach 170

8024 Zürich

Tél. +41 (0)44 253 82 11

Fax +41 (0)44 253 82 31

info@swisspower.ch

www.swisspower.ch



Creating energy solutions.